

Dakhla : La République du Suriname a ouvert, le jeudi 26 mai 2022, un Consulat Général à Dakhla, marquant ainsi son soutien ferme à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à son intégrité territoriale.

A cette occasion, le Ministre surinamais des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération internationale, M. Albert Ramdin et le gouverneur de la province d'Aousserd, Abderrahaman El Jaouhari ont coupé le ruban et dévoilé la plaque de cette représentation diplomatique, en présence de nombreux élus et de consuls accrédités à Dakhla.

Ainsi, le nombre des consulats ouverts dans les provinces du Sud a été porté à 25 (13 à Dakhla et 12 à Laâyoune).

Le Ministre des Affaires étrangères, du Commerce International et de la Coopération de la République du Suriname, M. Albert Ramdin, avait exprimé, mercredi à Rabat, "le plein soutien de son pays" au plan marocain d'autonomie en tant que base unique d'une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain, dans le plein respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale.

M. Ramdin a réaffirmé la reconnaissance par la République du Suriname de la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara marocain, dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'entretiens entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et son homologue du Suriname.

Cette position du Suriname s'inscrit dans le cadre de l'élan de soutien à la cause nationale exprimé par plusieurs pays à travers le monde, notamment dans la région des Caraïbes. Un total de 12 pays sur 14 de cette région ont changé leurs positions en faveur du Maroc au sujet de la question du Sahara marocain.

La République du Suriname a ouvert mercredi à Rabat son ambassade, lors d'une cérémonie présidée par M. Bourita et son homologue du Suriname.